

SUIVI DE LA COLONIE DE PHOQUES DE LA BAIE DES VEYS

FICHE SYNTHÈSE 2020

Contexte & objectifs

La colonie de phoques de la baie des Veys est suivie depuis le début des années 1980, mais c'est en 2005 que les dénombrements sont réalisés à partir de moyens aériens (ULM). Ce suivi, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion successifs de la Réserve naturelle nationale du Domaine de Beauguillot, permet de rendre compte de l'évolution de cette population. Défini en partenariat avec la DREAL et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, opérateur Natura 2000, il s'intègre au sein du réseau de suivi national. Cette opération bénéficie du soutien du FEADER.

Les objectifs sont :

- Contribuer à la connaissance de la colonie de la baie et de son évolution sur le long terme (effectifs, taux de reproduction, échouages...).
- Suivre l'utilisation spatio-temporelle de l'estuaire par les animaux à basse mer (reposoirs).
- Alimenter le « Réseau phoques » national par la fourniture de données standardisées.

Méthode

- Méthode : comptages aériens en ULM.
- Trajets : le long des chenaux et de leurs ramifications sur l'ensemble de la baie des Veys.
- Période : à marée basse.
- Fréquence : cinq vols répartis sur l'année et deux vols mensuels de juillet à septembre.
- Données relevées : prise de photographies et géolocalisation des reposoirs, des individus et des groupes.

Résultats

Période suivie : mars à novembre

Nombre de comptages réalisés (% prévu) : 11 (100 %)

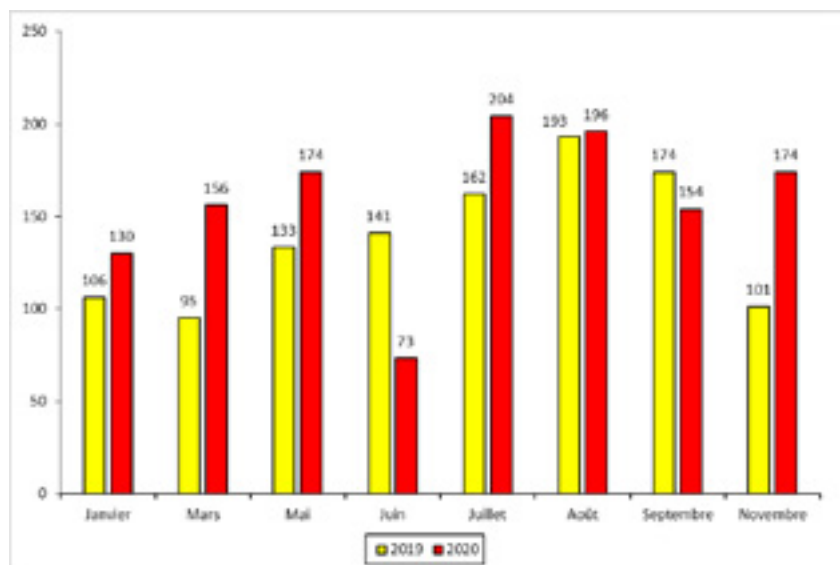
Effectifs :

	Minimum	Maximum
Phoque veau-marin	73 en juin	204 en juillet
Phoque gris	1 de janvier à avril Présence toute l'année	12 en septembre

Cette année, l'effectif maximum de phoques veaux-marins dénombré est de 204 individus. 63 couples « mère-petit » ont été enregistrés lors du vol du 11 juillet 2020.

Variations saisonnières :

A la fin du printemps et en été, les phoques veaux-marins utilisent plus les reposoirs pour accomplir des fonctions biologiques consommatrices d'énergie comme la parturition, l'allaitement, la reproduction et la mue. Les phoques gris, d'observation récente en baie des Veys (2014), ne sont notés qu'à l'époque de leur repos estival et en dehors de leur période de reproduction. En 2020, les effectifs recensés de phoques veaux-marins sont en légère augmentation et le nombre de phoques gris continue sa progression.



Naissances :

- Phoque veau-marin : 63 couples « mère-petit » identifiés en juillet 2020.
- Phoque gris : pas de reproduction en baie des Veys.

Échouages :

- Trois phoques veaux-marins échoués morts
- Un jeune vivant, de moins de trois jours, transféré au Centre de sauvegarde de la Faune du C.H.E.N.E.

Localisation :

Les repatoires de basse mer sont situés au coeur de l'estuaire, le long des chenaux et notamment sur les berges du chenal de Carentan et, dans une moindre mesure, sur celles du chenal d'Isigny.



Localisation des phoques (veau-marin en jaune ; gris et veau-marin en rose) à marée basse en baie des Veys en juillet 2020.

Les limites maritimes de la Réserve naturelle sont figurées en rouge.



Groupe de huit phoques gris (*Halichoerus grypus*) mêlés à des veaux-marins, sur douze observés en baies des Veys en novembre 2020 © F. Fortin



Groupe de phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) en bordure du chenal de Carentan © F. Fortin



Jeune phoque néonate récupéré en juin 2020 et transféré en centre de soins © J.-F. Elder, PNRMCB

